

## TROP DE DÉPENSES DE PENSIONS ? UN DILEMME ÉCONOMIQUE FALLACIEUX !

« La seule lecture des dépenses de pensions en % du PIB ignore le dynamisme économique et fait abstraction de l'évolution des ressources à disposition. En réalité, la progression du PIB suffira à dégager les recettes pour couvrir les dépenses de pensions. »

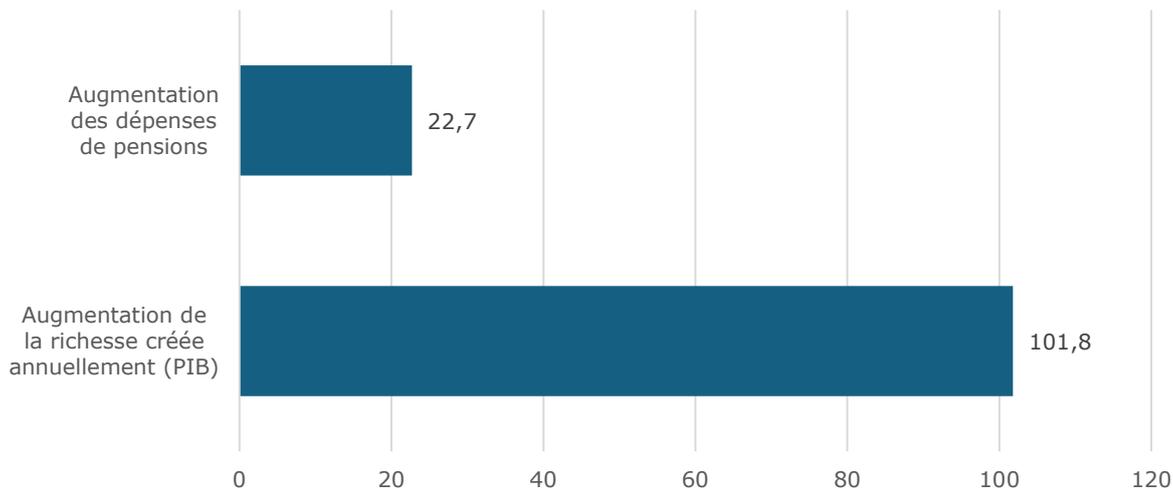
Dans le cadre des discussions actuelles sur une éventuelle réforme des pensions, une attention très importante est accordée aux projections financières à long terme. Ces projections s'accompagnent presque systématiquement d'un ton alarmiste, tant la progression annoncée des dépenses de pensions apparaît importante. Dans le débat public, cette hausse est présentée comme un phénomène inéluctable, difficilement contrôlable, dont les conséquences seraient catastrophiques, tant pour l'économie de manière générale que pour les finances publiques de manière particulière.

L'idée sous-jacente répandue est que, si la part des dépenses de pensions dans le PIB augmente, cela sous-entend qu'il resterait moins de richesse disponible qu'aujourd'hui pour d'autres usages – créant ainsi des craintes de perte (matérielle). **Cette lecture, qui s'impose presque comme une évidence dans les discours sur l'avenir du système de pension, façonne largement la manière dont le sujet est abordé.**

Pourtant, l'un des éléments souvent négligés dans ces discussions est l'évolution du PIB, c'est-à-dire de la richesse monétaire créée chaque année au Luxembourg. **Or**, les projections montrent que la croissance du PIB devrait, dans les prochaines décennies, excéder l'augmentation des dépenses de pensions, ce qui signifie qu'**une fois ces dépenses supplémentaires financées, il restera toujours davantage de richesse nationale disponible que ce n'est le cas aujourd'hui.**

En effet, jusqu'en 2070, le PIB devrait croître de plus de 100 milliards d'euros, soit quatre fois plus que les dépenses de pensions qui, pour leur part, progressent d'environ 23 milliards d'euros.

## Évolution des dépenses de pensions et du PIB, en milliards d'euros constants (2022 – 2070)



Calculs : CSL.

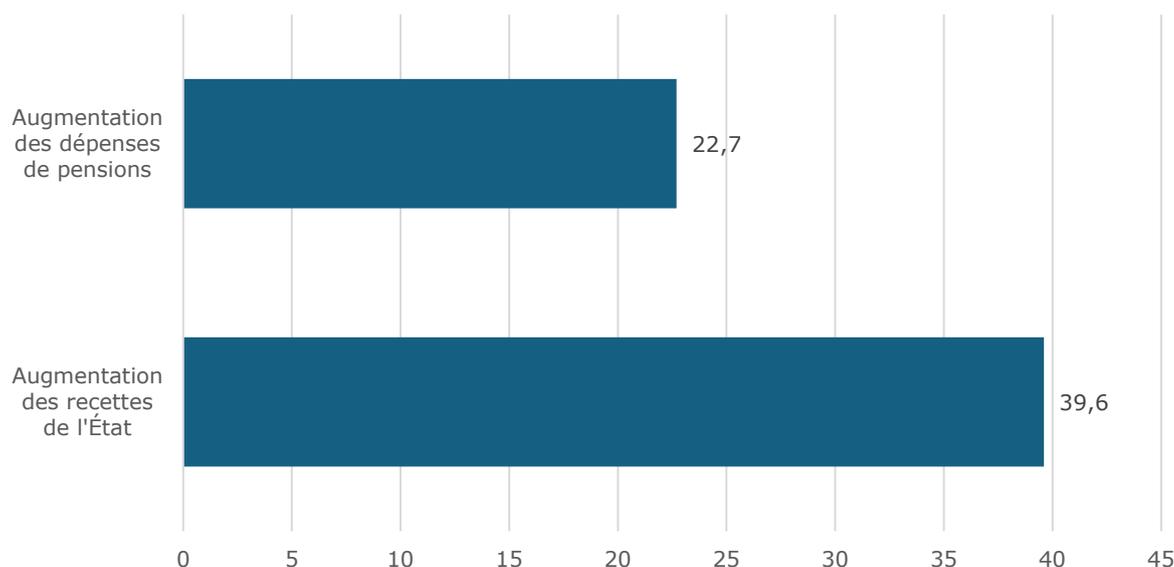
La seule lecture de l'évolution des dépenses de pensions en pourcentage du PIB ignore cette réalité et induit une interprétation insidieuse sous-entendant que la richesse créée est figée et que toute hausse d'un poste budgétaire (celui des pensions) se ferait forcément au détriment des autres. Or, il apparaît que, loin de se traduire par une contraction des marges de manœuvre, l'augmentation des pensions peut être absorbée dans une économie en expansion.

Dans un style de raisonnement identique, une hausse des dépenses de pensions est souvent représentée comme un frein qui limiterait la capacité de l'État à financer d'autres politiques essentielles. Il en résulte une perception selon laquelle toute augmentation des dépenses de pensions entraîne nécessairement une réduction des ressources disponibles pour l'éducation, la santé, les infrastructures, ou encore les investissements d'avenir.

Mais cette manière de poser le problème repose elle aussi sur un raisonnement tronqué. L'augmentation des dépenses de pensions n'est pas, en soi, une difficulté insoluble. Or, **même si et quand bien même l'État décidait de ne pas augmenter la part de ses recettes en proportion du PIB (politique de recettes constantes), la seule progression de la richesse nationale suffirait à dégager les moyens nécessaires pour couvrir la hausse des dépenses de pensions.** En effet, la croissance économique mènera à une augmentation des recettes de l'État de l'ordre de 40 milliards d'euros – sans que la part des recettes de l'État en pourcentage du PIB n'augmente.

Vu que la hausse projetée des dépenses de pensions se limite à 23 milliards d'euros, **il n'y a donc pas de conflit mécanique (celui-ci est politique) entre le financement des pensions et le maintien d'un niveau élevé d'investissement dans d'autres domaines** – et ce, donc, même si l'État ne prélevait pas plus du PIB qu'il ne le fait aujourd'hui. Rien ne l'empêche évidemment de procéder à des hausses de recettes par ailleurs.

## **Évolution des dépenses de pensions et des recettes de l'État (y compris sécurité sociale), en milliards d'euros constants (2022 – 2070)**



Calculs : CSL.

Si le problème des retraites devait réellement être complètement démographique, il conviendrait alors d'y apporter des solutions démographiques. On doit cependant constater que les réponses européennes n'offrent que des solutions socio-économiques, comme en réponse à une question qui l'est tout autant, parce qu'elle est avant tout éminemment politique.

Ne perdons pas de vue que si le vieillissement est certes, dans l'état actuel des choses, un fait, il n'est pas nouveau ; la nouveauté du 20<sup>e</sup> siècle fut en réalité l'introduction d'une des composantes de la protection sociale : la retraite.

En matière de vieillissement, la tendance est de confondre, volontairement ou involontairement, deux choses : le progrès que constitue le vieillissement du point de vue sanitaire ou biologique et celui des retraites, élément institutionnalisé de protection sociale. Dans le premier volet, à côté d'un phénomène connu de vieillissement de la population (moins de jeunes) et des individus (allongement de l'espérance de vie), la tendance est aussi au décalage dans le temps : on enfante plus tard qu'auparavant, on devient « vieux » plus tardivement. Pour ce qui est des retraites, il ne s'agit plus aucunement d'une question biologique, mais de répartition et d'effort de solidarité que l'on est prêt ou non à consentir ; le vieillissement devient une problématique d'économie politique qui demande des solutions de type politique. Or, le recours à un argumentaire démographique en matière de retraite fait apparaître entre les lignes une tentative de passage en force idéologique qui sème le doute et l'ambiguïté sur la sincérité des réformes. L'empressement du patronat, soucieux de sa « compétitivité », à mener celles-ci est, à cet égard, pour le moins révélateur.

**Il convient donc de noter que l'idée reçue selon laquelle toute hausse des dépenses de pensions se traduirait nécessairement par des sacrifices sur d'autres postes budgétaires repose sur une vision économique statique, qui fait abstraction de l'évolution des ressources à disposition. La question qui se pose n'est pas celle d'une contrainte budgétaire insurmontable, mais celle d'un choix sur la répartition d'une richesse en croissance.**

**Le besoin supplémentaire, évident en cas de vieillissement de la population, peut être financé sans qu'il n'y ait de problème structurel quelconque ; de fait, il n'existe pas de loi naturelle qui décrète que, dans une société vieillie, quelque 20% de PIB consacrés aux retraités serait de trop !**